

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01108

Numéro SIREN : 810 733 824

Nom ou dénomination : FINOVAM GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2019 sous le numéro de dépôt 12961

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

RESALLIANCE SERVICES - SERVICE JURIDIQUE

40 rue Eugene Jacquet

59700 Marcq en Baroeul

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : FINOVAM GESTION

Numéro RCS : 810 733 824

Numéro Gestion : 2015B01108

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: parc Scientifique de la Haute Borne

Park Plaza II 11 avenue de l'Harmonie

59650 Villeneuve D Ascq

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2018

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 11/07/2019

Sous le numéro : 12961

Délivré à Lille Métropole le 17 juillet 2019

Le Greffier,

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : Parc Scientifique de la Haute Borne

Park Plaza II

11 avenue de l'Harmonie

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

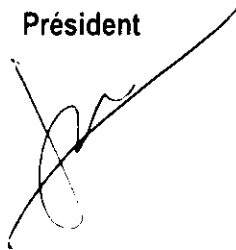
810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2018

* *

François René LETOURNEUR
Président



BILAN

Actif	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/18	Net 31/12/2017	Passif	Net 31/12/18	Net 31/12/2017
Actionnaires capital souscrit non appelé					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations Incorp et Corp.					Capital souscrit appelé versé	350 000	350 000
Incorporelles	25 673	1 530	24 143	8 527	Réserve légale	21 690	13 981
Corporelles	22 237	20 560	1 677	15 408	Report à nouveau	412 115	265 639
Immobilisations financières					Résultat de l'exercice	109 969	154 186
Participations	3 454	0	0	25 200	TOTAL I	893 775	783 806
Autres immobilisations financières	3 454	3 454	0	3 454			
TOTAL I	51 365	22 090	29 274	52 590			
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
Clients	57 475	1 250	56 225	42 031	Provisions pour risques & charges		
Autres créances	0	0	0	0	TOTAL II		
Produits à recevoir	0	0	0	0	DETTES		
Total créances	57 475	1 250	56 225	42 031	Emprunts et dettes financières divers		
Disponibilités	1 068 528		1 068 528	977 155	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 872	101 491
Comptes de régularisation					Dettes fiscales et sociales	176 892	199 744
Charges constatées d'avance	2 512		2 512	13 265	Autres dettes		
TOTAL II	1 128 515	1 250	1 127 265	1 032 452	Produits constatés d'avance		
TOTAL GENERAL	1 179 879	23 340	1 156 539	1 085 041	TOTAL GENERAL	1 156 539	1 085 041

COMPTE DE RESULTAT, Présentation Liasse Fiscale

12 mois

En EUR	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises		
Production vendue, biens		
Production services	1 397 462	1 374 397
Chiffre d'affaires net	1 397 462	1 374 397
Production stockee		
Production immobilisee		
Subvention d'exploitation		
Reprises amortiss. + provisions		
Autres produits	250	245
Total pdts d'expl. (2) (I)	1 397 712	1 374 642
Achats de marchandises		
Variation de stock march.		
Achats de matieres premieres		
Variation de stock mat. prem		
Autres achats, charges externes	400 959	385 627
Impots et taxes	87 008	77 284
Salaires et traitements	506 015	455 528
Charges sociales	238 802	216 017
Immos : Dot. aux amortissements	10 238	6 314
Immos : Dot. aux dépréciations	-	-
Actif circ. : Dot. provisions	-	-
Risques : Dot. provisions	-	-
Autres charges	32	-
Total charges d'expl. (II)	1 243 054	1 140 770
RESULTAT D'EXPLOITATION	154 658	233 872
Benef attr. ou perte tr. (III)		
Perte supp. ou benef tr. (IV)		
Produits financiers de part.		
Prod. autres valeurs mobil.		
Autres interets et prod. ass.	1 379	-
Reprises et transferts de charges		
Differences pos. de change		
Produits nets / cessions v.m.p.		
Total Produits fin. (V)	1 379	-
Dotations financieres		
Interets & charges assimiles		
Difference negative de change		
Charges nettes / cessions v.m.p.		
Total Charges fin. (VI)	-	-
RESULTAT FINANCIER	1 379	-
RES. COURANT AVANT IMPOT	156 036	233 872
Produits except.: ope. gestion		
Produits except.: ope. Capital		
Reprises sur provisions et dépréciations		
Total produits except. (VII)	-	-
Charges except.: ope. gestion	451	518
Charges except.: ope. Capital		
Dotations exceptionnelles		
Total charges except. (VIII)	451	518
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 451	- 518
Participation des salaries (IX)		
Impot sur les benefices (X)	45 617	79 169
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 399 091	1 374 642
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 289 122	1 220 457
BENEFICE OU PERTE	109 969	154 186

ANNEXE 2018

Les parties **I** à **III** ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

ANNEXE 2018**SOMMAIRE**

Partie	Note	Objet	Page
I		Faits marquants	3
II		Règles et méthodes comptables	4
III		Compléments d'informations au bilan et compte de résultat	5
	1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
	2	Immobilisations financières	7
	3	Dépréciations sur immobilisations financières	
	4	Etat des échéances des créances	
	5	Provisions pour risques	
	6	Etat des échéances des dettes	8
	7	Dettes fournisseurs	
	8	Dettes fiscales et sociales	
	9	Autres dettes	
	10	Composition du capital social	9
	11	Effectif au 31 décembre 2018	
	12	Montant des engagements hors bilan	
	13	Entreprises liées	

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Faits marquants

La Société, créée en avril 2015 et agréée en qualité de société de gestion de portefeuille par l'AMF en juin 2015, a consacré l'essentiel de l'exercice à développer son activité. Deux entités sous gestion :

- Finovam SCR : Portefeuille de 29 sociétés pour un total d'actif immobilisé net de 9 270 K€
- FIRA : 23 lignes pour une valeur nette de 8 143 K€.

L'effectif en fin d'exercice est de 6 personnes.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires est égal à 1 397 462 €.

1.2 Evénements post-clôture

Néant

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels 2018 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

Présentation des postes du bilan

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont pratiqués suivant le mode linéaire basé sur la durée de vie normale des immobilisations, conformément aux règles applicables au 1^{er} janvier 2005. Les durées de vie étant proches des durées d'usage, les amortissements sont calculés d'après les taux indiqués ci-dessous. Lorsqu'une valeur résiduelle peut être déterminée, elle est déduite du coût d'acquisition afin d'obtenir la base amortissable.

Immobilisations incorporelles	5 ans	20 %
Sauf logiciels	12 mois	100 %
Matériel et outillage	5 ans	20 %
Agencements – Aménagements	10 ans	10 %
Matériel de transport	3 ans	33.33 %
Matériel de bureau	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 ans	33,33 %
Mobilier de bureau	10 ans	10 %

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

Présentation du compte de résultat

Toutes les valeurs sont exprimées en coût historique. Les produits comme les charges correspondent, prorata temporis, à la période couvrant l'exercice et sont enregistrés dès leur engagement.

III

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS

AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

AUTRES INFORMATIONS

A - Postes du bilan**Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles.****a) Valeurs brutes**

En €	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/18
Frais d'établissement	17 057			17 057
Autres immobilisation incorp.		8 616		8 616
Total Immob. Incorporelles	17 057	8 616	-	25 673
Aménagements agencements		618		618
Matériel transport et équipement				-
Matériel de bureau		6 928		6 928
Matériel informatique	18 730		4 039	14 691
Mobilier de bureau				-
Immobilisations corpor. en cours				-
Total Immob. Corporelles	18 730	7 546	4 039	22 237
Total	35 787	16 162	4 039	47 910

b) Amortissements

En €	Ouverture	Dotations	Reprises	Valeur 31/12/18
Immobilisations incorporelles	8 530	3 412		11 942
Autres immobilisation incorp.		1 530		1 530
Total Immob. Incorporelles	8 530	4 942	-	13 472
Aménagements agencements		69		69
Matériel transport et équipement				
Matériel de bureau	568	1 528		2 096
Matériel informatique	2754	3 699		6 453
Mobilier de bureau				
Total Immob. corporelles	3 322	5 296	-	8 618
Totaux	11 852	10 238	-	22 090

Note 2 : Immobilisations financières

En €	Solde initial	Augmentations	Diminutions	Valeurs 31/12/18
Cautions et dépôts versés	3 454			3 454
Actions propres	25 200		25 200	0
	28 654	0	25 200	3 454

Note 3 : Dépréciations sur immobilisations financières.

Néant

Note 4 : Etat des échéances des créances.

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Cautions et dépôts versés	3 454		3 454
ACTIF CIRCULANT			
Clients	57 475	57 475	
Autres Créances	0	0	
Produits à recevoir	0	0	
Charges constatées d'avance	2 512	2 512	
Total général	63 441	59 987	3 454

Les créances clients concernent des facturations aux fonds/SCR gérées titre du mandat de gestion ou des refacturations de charges liées.

Note 5 : Provisions pour risques.

Néant.

Note 6 : Etat des échéances des dettes

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
DETTES			
Comptes Courants			
Dettes fournisseurs & rattachés	85 872	85 872	0
Dettes fiscales et sociales	176 892	176 892	0
Créditeurs divers	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0
Total général	262 764	262 764	0

Note 7 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés.

Solde fournisseurs au 31/12/2018	73 772
Fournisseurs factures non parvenues	12 100
Total fournisseurs	85 872

Note 8 : Dettes fiscales et sociales.

Personnel	78 653
Sécurité sociale et org sociaux	89 695
Etat	8 545
Total des dettes fiscales et sociales	176 892

B - Postes du compte de résultat**Note 10 : Produits et charges exceptionnelles.**

Poste non significatif.

C – Autres informations**Note 11 : Composition du capital social.**

	Nombre	Montant
Actions composant le capital au 31/12/2018	350 000	350 000

La valeur nominale des parts est de 1,00 € (un)

Note 12 : Effectif 2018.

L'effectif à la clôture est de : 5 cadres
 1 employé

Note 13 : Montant des engagements hors bilan**Indemnités de fin de carrière**

Au 31 décembre 2018, compte tenu de l'ancienneté acquise, le montant des engagements hors bilan au titre des indemnités de fin de carrière est non significatif.

Note 14 : Entreprises liées

L'activité avec les entreprises liées au cours de l'exercice est la suivante :

Rubrique en €	Montant concernant les entreprises		Dettes/créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations			
Portefeuille de participations			
Autres titres immobilisés			
Créances rattachées			
Produits de participation			
Autres produits financiers	510 462 €		
Autres produits d'exploit	181 390 €		
Autres charges d'exploit			
Charges financières			
Créances intragroupe	21 900 €		
Dettes intragroupe	58 269 €		

Note 15 : Variation des capitaux propres.

	Exercice 2018	Exercice 2017
Capitaux propres de début	783 806	629 620
Variation du capital et primes liées		
Dividendes distribués	0	0
Résultat de l'exercice	109 969	154 186
Capitaux propres de fin	893 775	783 806

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : Parc Scientifique de la Haute Borne

Park Plaza II

11 avenue de l'Harmonie

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 JUIN 2019

**

Mesdames, Messieurs, Chers Associés,

Conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant son exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2018, l'activité de la Société correspond au quatrième exercice d'activité.

- Evénements importants de l'exercice

La Société, créée en avril 2015 et agréée en qualité de société de gestion de portefeuille par l'AMF en juin 2015, a consacré l'essentiel de l'exercice à développer son activité :

Structuration de la Société (organisation interne, processus) pour en permettre la bonne gestion et le développement ;

Suivi des investissements réalisés et nouveaux investissements pour le compte de FINOVAM SCR dans le cadre d'un mandat de gestion depuis le 15 Septembre 2015. Ce qui aboutit fin 2018 à un portefeuille de 29 sociétés pour un total d'actif net de 9.270 K€. Au cours de l'année ont été réalisés 6 nouvelles participations, 3 réinvestissements. La société de gestion a également réalisé 3 cessions totales et 2 conversions d'OC.

Concernant le FIRA, l'activité s'est accélérée avec 6 nouveaux investissements, 3 réinvestissements pour un total de 3.251 K€. Le portefeuille était composé au 31 Décembre 2018 de 23 participations.

Les fonds sous gestion sont de 48,55 M€ en Décembre 2018.

Notre effectif en fin d'exercice était de 6 personnes.

A la clôture de l'exercice au 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'établit à 1.397.462 €.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2018, aucun événement important n'est intervenu.

- Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Poursuite de la gestion des investissements et portefeuilles de FINOVAM et du FIRA NORD-EST

Préparation de la levée du futur fonds FIRA Nord-Est II.

II. FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Activité des filiales et participations

La société ne détient aucune filiale ou participation au 31 décembre 2018.

- Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation ou prise de contrôle et n'a procédé à aucune cession.

III. RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

A la clôture de cet exercice au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élève à 1.156.539 € net contre 1.085.041 € net à la clôture de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires s'élève à 1.397.462 € contre 1.374.397 € en 2017.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 250 € contre 245 € en 2017.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 400.959 € contre 385.627 € en 2017.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 87.008 € contre 77.284 € en 2017.

L'effectif moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 6 personnes (idem qu'en 2017).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 506.015 € contre 455.528 € en 2017.

Le montant des charges sociales s'élève à 238.802 € contre 216.017 € en 2017.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 10.238 € contre 6.314 € en 2017.

Des autres charges pour 32 € (contre néant en 2017).

Les charges d'exploitation se sont ainsi élevées à 1.243.054 € contre 1.140.770 € en 2017.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi pour l'exercice bénéficiaire à hauteur de 154.658 € contre un résultat bénéficiaire de 233.872 € en 2017.

Compte tenu d'un résultat financier positif à hauteur de 1.379 € (contre néant en 2017), le résultat courant avant impôt ressort pour l'exercice bénéficiaire à hauteur de 156.036 € contre un résultat bénéficiaire de 233.872 € en 2017.

En l'absence de produit (idem qu'en 2017), le résultat exceptionnel ressort pour l'exercice déficitaire à hauteur de - 451 € contre un résultat déficitaire de - 518 € en 2017.

Compte tenu d'un impôt sur les sociétés de 45.617 € (contre 79.169 € en 2017), le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ressort bénéficiaire à hauteur de 109.969,01 € contre un bénéfice net comptable de 154.185,60 € au 31 Décembre 2017.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 109.969,01 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| ▪ Au compte « Réserve Légale » | 5.509,64 € |
| qui s'élevait à | 21.690,36 € |
| et qui s'élèverait à | 27.200,00 € |
| ▪ Le solde au crédit du compte « Report à nouveau » | 104.459,37 € |
| qui s'élevait à | 412.115,32 € |
| et qui s'élèverait à | 516.574,69 € |

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 893.775 €.

IV. DISTRIBUTIONS ANTERIEURES DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

V. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquets du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

VI. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I. -1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. -2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 JOUR (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 JOUR (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées		13		1				11	1	1	1	
Montant Total des factures Concernées	HT	60 977		500				36 896	2 500	6 000	2 500	
	TTC	73 172		600				44 275	3 000	7 200	3 000	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	HT	99,19%		0,81%								
	TTC	99,19%		0,81%								
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	HT							77%	5%	13%	5%	
	TTC							77%	5%	13%	5%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant Total des factures Exclues	HT											
	TTC											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L. 443 1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiements	<input type="checkbox"/> Délais contractuels. (Préciser) <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux						<input type="checkbox"/> Délais contractuels. (Préciser) <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux					

VII. TABLEAU DES RESULTATS

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société depuis sa constitution.

Nature des opérations	2015	2016	2017	2018
I. Capital en fin d'année				
Capital social	350 000	350 000	350 000	350 000
Nature d'actions ordinaires existantes	350 000	350 000	350 000	350 000
Nombre d'obligations convertibles en actions				
II. Opérations et résultat de l'exercice				
Chiffre d'affaires hors taxes	475 990	1 421 970	1 374 397	1 397 462
Résultat avant impôts, amortissements, provisions et participations des salariés	68 541	358 789	239 669	166 274
Impôts sur les bénéfices	23 802	119 620	79 169	45 617
Résultat après impôts, amortissements, provisions et participations des salariés	43 033	236 587	154 186	109 969
Participation des salariés due au titre de l'exercice				
Montant des bénéfices distribués	0			
III. Résultat par action				
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	0,20	1,03	0,68	0,48
Résultats après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	0,12	0,68	0,44	0,31
Dividende distribués à chaque action				
IV. Personnel				
Nombre de salariés au 31 décembre	4	4	5	6
Montant de la masse salariale	255458	632021	671545	744817
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux				

VIII. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

IX. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de membre du Conseil de Surveillance ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

X. ACTIONNARIAT SALARIE


Nous vous rappelons que :

La participation des salariés s'élevant à 17% du capital au 31 décembre 2018, Il n'y a pas lieu de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de proposer, en application de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail.

Fait à VILLENEUVE D'ASCQ,
Le 14 Mars 2019

Le Directoire

François René LETOURNEUR

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FRANCOIS RENE LETOURNEUR', written over a diagonal line that extends from the bottom left towards the top right.

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : Parc Scientifique de la Haute Borne

Park Plaza II

11 avenue de l'Harmonie

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 12 JUIN 2019

* *

Chers Associés,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte notamment de la situation et de l'activité de notre Société durant son exercice clos le 31 décembre 2018, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Vous venez d'entendre la lecture des rapports du Directoire et du Commissaire aux Comptes.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.


Le Conseil de Surveillance

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : Parc Scientifique de la Haute Borne

Park Plaza II

11 avenue de l'Harmonie

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 109.969,01€ de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| ▪ Au compte « Réserve Légale » | 5.509,64 € |
| qui s'élevait à | 21.690,36 € |
| et qui s'élèverait à | 27.200,00 € |
| ▪ Le solde au crédit du compte « Report à nouveau » | 104.459,37 € |
| qui s'élevait à | 412.115,32 € |
| et qui s'élèverait à | 516.574,69 € |

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 JUIN 2019

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

François-René LETOURNEUR
Président du Directoire





KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Finovam Gestion S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Finovam Gestion S.A.S.

Parc Scientifique de la Haute Borne - Park Plaza II - 11, avenue de l'Harmonie -
59650 Villeneuve d'Ascq

Ce rapport contient 16 pages

Référence : XDC-19-2-69



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Finovam Gestion S.A.S.

Siège social : Parc Scientifique de la Haute Borne - Park Plaza II - 11, avenue de l'Harmonie -
59650 Villeneuve d'Ascq
Capital social : € 350 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société Finovam Gestion S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Finovam Gestion S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

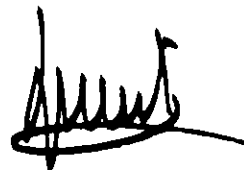
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense et Marcq en Baroeul, le 28 mai 2019

KPMG S.A.



Xavier de Coninck
Associé



Patrick Lequint
Associé

Actif	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/18	Net 31/12/2017	Passif	Net 31/12/18	Net 31/12/2017
Actionnaires capital souscrit non appelé					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations Incorp et Corp.					Capital souscrit appelé versé	350 000	350 000
Incorporelles	25 673	1 530	24 143	8 527	Reserve legale	21 690	13 981
Corporelles	22 247	20 566	1 677	15 408	Report a nouveau	412 115	265 639
Immobilisations financières					Resultat de l'exercice	109 969	154 186
Participations			0	25 200			
Autres immobilisations financières	3 454		3 454	3 454			
TOTAL I	51 365	22 096	29 274	52 590	TOTAL I	893 775	783 806
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
Clients	57 475	1 250	56 225	42 031	Provisions pour risques & charges		
Autres créances	0	0	0	0	TOTAL II		
Produits à recevoir	0	0	0	0	DETTES		
Total créances	57 475	1 250	56 225	42 031	Emprunts et dettes financières divers		
Disponibilités	1 068 528		1 068 528	977 155	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 872	101 491
Comptes de régularisation					Dettes fiscales et sociales	176 892	199 744
Charges constatées d'avance	2 512		2 512	13 265	Autres dettes		
TOTAL II	1 128 515	1 250	1 127 265	1 032 452	Produits constatés d'avance		
TOTAL GENERAL	1 179 879	23 346	1 156 539	1 085 041	TOTAL III	262 765	301 235
					TOTAL GENERAL	1 156 539	1 085 041

COMPTES DE RESULTAT, Présentation Liasse Fiscale

12 mois

En EUR	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises		
Production vendue, biens		
Production services	1 397 462	1 374 397
Chiffre d'affaires net	1 397 462	1 374 397
Production stockee		
Production immobilisee		
Subvention d'exploitation		
Reprises amortiss. + provisions		
Autres produits	250	245
Total pds d'expl. (2) (I)	1 397 712	1 374 642
Achats de marchandises		
Variation de stock march.		
Achats de matieres premieres		
Variation de stock mat. prem.		
Autres achats, charges externes	400 959	385 627
Impots et taxes	87 008	77 284
Salaires et traitements	506 015	455 528
Charges sociales	238 802	216 017
Immos : Dot. aux amortissements	10 238	6 314
Immos : Dot. aux dépréciations	-	-
Actif circ. : Dot. provisions	-	-
Risques : Dot. provisions	-	-
Autres charges	32	-
Total charges d'expl. (II)	1 243 054	1 140 770
RESULTAT D'EXPLOITATION	154 658	233 872
Benef attr. ou perte tr. (III)		
Perte supp. ou benef tr. (IV)		
Produits financiers de part.		
Prod. autres valeurs mobil.		
Autres interets et prod. ass.	1 379	-
Reprises et transferts de charges		
Differences pos. de change		
Produits nets / cessions v.m.p.		
Total Produits fin. (V)	1 379	-
Dotations financieres		
Interets & charges assimilés		
Difference negative de change		
Charges nettes / cessions v.m.p.		
Total Charges fin. (VI)	-	-
RESULTAT FINANCIER	1 379	-
RES. COURANT AVANT IMPOT	156 036	233 872
Produits except.: ope. gestion		
Produits except.: ope. Capital		
Reprises sur provisions et dépréciations		
Total produits except. (VII)	-	-
Charges except.: ope. gestion	451	518
Charges except.: ope. Capital		
Dotations exceptionnelles		
Total charges except. (VIII)	451	518
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 451	- 518
Participation des salaires (IX)		
Impot sur les benefices (X)	45 617	79 169
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 399 091	1 374 642
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 289 122	1 220 457
BENEFICE OU PERTE	109 969	154 186

ANNEXE 2018

Les parties **I** à **III** ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

ANNEXE 2018**SOMMAIRE**

Partie	Note	Objet	Page
I		Faits marquants	3
II		Règles et méthodes comptables	4
III		Compléments d'informations au bilan et compte de résultat	5
	1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
	2	Immobilisations financières	7
	3	Dépréciations sur immobilisations financières	
	4	Etat des échéances des créances	
	5	Provisions pour risques	
	6	Etat des échéances des dettes	8
	7	Dettes fournisseurs	
	8	Dettes fiscales et sociales	
	9	Autres dettes	
	10	Composition du capital social	9
	11	Effectif au 31 décembre 2018	
	12	Montant des engagements hors bilan	
	13	Entreprises liées	

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Faits marquants

La Société, créée en avril 2015 et agréée en qualité de société de gestion de portefeuille par l'AMF en juin 2015, a consacré l'essentiel de l'exercice à développer son activité. Deux entités sous gestion :

- Finovam SCR : Portefeuille de 29 sociétés pour un total d'actif immobilisé net de 9 270 K€
- FIRA : 23 lignes pour une valeur nette de 8 143 K€.

L'effectif en fin d'exercice est de 6 personnes.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires est égal à 1 397 462 C.

1.2 Evénements post-clôture

Néant

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels 2018 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

Présentation des postes du bilan

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont pratiqués suivant le mode linéaire basé sur la durée de vie normale des immobilisations, conformément aux règles applicables au 1^{er} janvier 2005. Les durées de vie étant proches des durées d'usage, les amortissements sont calculés d'après les taux indiqués ci-dessous. Lorsqu'une valeur résiduelle peut être déterminée, elle est déduite du coût d'acquisition afin d'obtenir la base amortissable.

Immobilisations incorporelles	5 ans	20 %
Sauf logiciels	12 mois	100 %
Matériel et outillage	5 ans	20 %
Agencements – Aménagements	10 ans	10 %
Matériel de transport	3 ans	33,33 %
Matériel de bureau	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 ans	33,33 %
Mobilier de bureau	10 ans	10 %

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

Présentation du compte de résultat

Toutes les valeurs sont exprimées en coût historique. Les produits comme les charges correspondent, prorata temporis, à la période couvrant l'exercice et sont enregistrés dès leur engagement.

III

**COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT
AUTRES INFORMATIONS**

A - Postes du bilan**Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles.****a) Valeurs brutes**

En €	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/18
Frais d'établissement	17 057			17 057
Autres immobilisation incorp.		8 616		8 616
Total Immob. Incorporelles	17 057	8 616	-	25 673
Aménagements agencements		618		618
Matériel transport et équipement				-
Matériel de bureau		6 928		6 928
Matériel informatique	18 730		4 039	14 691
Mobilier de bureau				-
Immobilisations corpor. en cours				-
Total Immob. Corporelles	18 730	7 546	4 039	22 237
Total	35 787	16 162	4 039	47 910

b) Amortissements

En €	Ouverture	Dotations	Reprises	Valeur 31/12/18
Immobilisations incorporelles	8 530	3 412		11 942
Autres immobilisation incorp.		1 530		1 530
Total Immob. Incorporelles	8 530	4 942	-	13 472
Aménagements agencements		69		69
Matériel transport et équipement				
Matériel de bureau	568	1 528		2 096
Matériel informatique	2754	3 699		6 453
Mobilier de bureau				
Total Immob. corporelles	3 322	5 296	-	8 618
Totaux	11 852	10 238	-	22 090

Note 2 : Immobilisations financières

In €	Solde initial	Augmentations	Diminutions	Valeurs 31/12/18
Cautions et dépôts versés	3 454			3 454
Actions propres	25 200		25 200	0
	28 654	0	25 200	3 454

Note 3 : Dépréciations sur immobilisations financières.

Néant

Note 4 : Etat des échéances des créances.

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Cautions et dépôts versés	3 454		3 454
ACTIF CIRCULANT			
Clients	57 475	57 475	
Autres Créances	0	0	
Produits à recevoir	0	0	
Charges constatées d'avance	2 512	2 512	
Total général	63 441	59 987	3 454

Les créances clients concernent des facturations aux fonds/SCR gérées titre du mandat de gestion ou des refacturations de charges liées.

Note 5 : Provisions pour risques.

Néant.

Note 6 : Etat des échéances des dettes

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
DETTES			
Comptes Courants			
Dettes fournisseurs & rattachés	85 872	85 872	0
Dettes fiscales et sociales	176 892	176 892	0
Créditeurs divers	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0
Total général	262 764	262 764	0

Note 7 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés.

Solde fournisseurs au 31/12/2018	73 772
Fournisseurs factures non parvenues	12 100
Total fournisseurs	85 872

Note 8 : Dettes fiscales et sociales.

Personnel	78 653
Sécurité sociale et org sociaux	89 695
Etat	8 545
Total des dettes fiscales et sociales	176 892

B - Postes du compte de résultat**Note 10 : Produits et charges exceptionnelles.**

Poste non significatif.

C – Autres informations**Note 11 : Composition du capital social.**

	Nombre	Montant
Actions composant le capital au 31/12/2018	350 000	350 000

La valeur nominale des parts est de 1,00 € (un)

Note 12 : Effectif 2018.

L'effectif à la clôture est de : 5 cadres
 1 employé

Note 13 : Montant des engagements hors bilan**Indemnités de fin de carrière**

Au 31 décembre 2018, compte tenu de l'ancienneté acquise, le montant des engagements hors bilan au titre des indemnités de fin de carrière est non significatif.

Note 14 : Entreprises liées

L'activité avec les entreprises liées au cours de l'exercice est la suivante :

Rubrique en €	Montant concernant les entreprises		Dettes/créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations			
Portefeuille de participations			
Autres titres immobilisés			
Créances rattachées			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Autres produits d'exploit	510 462 €		
Autres charges d'exploit	181 390 €		
Charges financières			
Créances intragroupe	21 900 €		
Dettes intragroupe	58 269 €		

Note 15 : Variation des capitaux propres.

	Exercice 2018	Exercice 2017
Capitaux propres de début	783 806	629 620
Variation du capital et primes liées		
Dividendes distribués	0	0
Résultat de l'exercice	109 969	154 186
Capitaux propres de fin	893 775	783 806